

TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR COAGULATION-ÉLECTROFLOTTATION OPTIMISATION PAR LA MÉTHODOLOGIE DE PLANIFICATION DES EXPÉRIENCES



L'objectif de ce travail est l'optimisation du traitement des effluents hydriques issus de la Société Nationale de Cellulose et de Papier d'Alfa.

Le procédé de traitement utilisé est la coagulation – électroflottation, les paramètres optimisés sont la densité de courant, le pH, la concentration du coagulant et la durée de traitement.

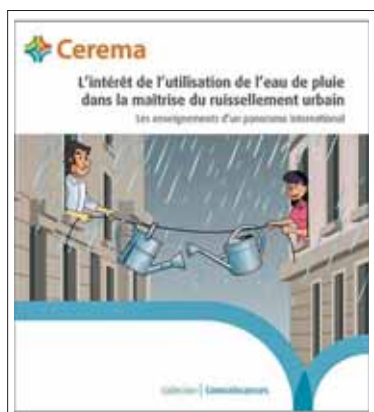
Une caractérisation physicochimique des effluents bruts a été réalisée en amont et en aval du traitement, soit en régime discontinu, soit en régime continu.

Cette étude a permis de déterminer les conditions

optimales de traitement conduisant à un rendement épuratoire maximal et ceci en adoptant la méthodologie de planification des expériences.

Issam Ksentini, Lassaad Ben Mansour. 2017 – 92 pages – 49,90 €
Éditions universitaires européennes (www.editions-ue.com)

L'INTÉRÊT DE L'UTILISATION DE L'EAU DE PLUIE DANS LA MAÎTRISE DU RUISSELLEMENT URBAIN



Depuis le début des années 2000, à l'instar de nombreux pays, la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie en provenance de toitures suscite un intérêt croissant en France. Désormais sortie de la marginalité, cette ressource permet de satisfaire des besoins en eau ne requérant pas une qualité d'eau potable. Des systèmes sont installés en ville, tant dans les maisons individuelles que dans les bâtiments collectifs.

Néanmoins, le développement de l'utilisation des eaux de pluie s'opère sans lien fort avec la gestion des eaux pluviales. Pour favoriser plus de synergie, cet ouvrage propose aux collectivités, aménageurs et concepteurs de projet de porter un nouveau regard sur l'utilisation de l'eau de pluie à partir d'un panorama international.

Collections Connaissances. 2018 – 96 pages – 47 €. Cerema (www.cerema.fr)

L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE S'APPROPRIER LA RÉFORME POUR SÉCURISER SES PROJETS



Véritable symbole de la modernisation du droit de l'environnement, l'autorisation environnementale vise à simplifier la vie des entreprises sans diminuer le niveau de protection de l'environnement.

Ce dispositif, qui concerne principalement les installations classées (ICPE) et les projets Loi sur l'eau (IOTA) soumis à autorisation, intègre plus d'une dizaine d'autorisations différentes, en fusionne les procédures et dispense même de permis de construire les éoliennes terrestres concernées.

Phase amont renforcée, instruction réduite, interlocuteur unique, administration en mode projet, régime contentieux rénové... les évolutions pratiques sont nombreuses.

Elles sont, de surcroît, intervenues en même temps que les réformes relatives à l'évaluation environnementale et à la participation du public, auxquelles elles sont indiscutablement liées. Pour autant, si l'autorisation environnementale se veut un dispositif simplifié, son décryptage et sa mise en œuvre ne s'avèrent pas si simples. Cet ouvrage offre donc les clefs pour s'approprier la réforme et identifier les nombreuses modifications qui ont été apportées, de la demande d'autorisation jusqu'aux aspects contentieux. Il fait l'objet de commentaires détaillés d'avocats et de juristes spécialisés dans la matière, enrichis de points de vue d'experts, de schémas récapitulatifs, de tableaux de synthèse ainsi que d'une check-list des pièces constitutives du dossier de demande d'autorisation, pour mieux comprendre et mieux agir.

Cet ouvrage s'adresse aux entreprises et collectivités exploitant des ICPE et/ou IOTA, aux DREAL, DD(CS)PP et DDT, aux préfetures de département, aux bureaux d'études, aux CCI, aux fédérations professionnelles et associations de protection de l'environnement.

Ouvrage collectif. 2018 – 258 pages – 35 €
Éditions législatives (www.editions-legislatives.fr)